



Avril 2007 / Iyar 5767

## Le judaïsme français : la fin d'un modèle d'identité

[Par Shmuel Trigano](#)

---

**Abstract:** Un nouveau modèle d'identité juive est né en France, après la Shoah, qui se définissait dans une référence à la « communauté », c'est-à-dire à un destin collectif juif, à un « peuple juif », que la naissance de l'État d'Israël à la même époque a fini par incarner. Cette identité était inédite car la culture politique centraliste de la France n'avait jamais permis un tel développement. Elle ne reconnaît comme citoyens que des individus anonymes. L'action conjuguée de l'unification de l'Europe (et donc l'affaiblissement des États-nations et des identités nationales), au moment même où une immigration massive d'origine arabo-musulmane s'est produite, a rendu impossible ce modèle d'identité. Il n'est plus porté par la société, qui le délégitime et s'est décomposé en lui-même. La crise antisémite des années 2000 n'est que la face émergée d'une crise profonde et radicale qui place le judaïsme français au véritable carrefour de son destin. L'article analyse les différents scénarios possibles d'un futur problématique.

---

Au sortir de la deuxième guerre mondiale était née une identité d'un genre tout à fait nouveau en France, qui fut définie comme « la communauté juive », c'est-à-dire une identité faisant référence à un commun entre les Juifs, à un lien à un peuple juif. C'était tout à fait nouveau et révolutionnaire et sans doute une conséquence de l'exclusion des Juifs de la citoyenneté par Vichy.

Il n'y avait jamais eu de communauté juive avant les années 1950, même si il y avait évidemment eu des Juifs. En 1791, puis en 1870 en Algérie, les Juifs étaient entrés dans la citoyenneté en tant qu'individus anonymes, à la condition expresse qu'ils renoncent à toute dimension collective et identitaire.

Les choses s'étaient en fait avérées moins tranchées dans la réalité ultérieure. Déjà à l'origine même, du temps de la Révolution, l'émancipation des Juifs fut collective. C'est « en masse » qu'ils devenaient des individus. Napoléon, une dizaine d'années plus tard, recollectivisa d'autorité les Juifs à travers la création d'un consistoire auquel ils étaient obligés d'appartenir et, par le « décret infâme », les sortit pour dix ans du droit commun. Par la suite, dès les révolutions de 1848, l'antisémitisme les poursuivit, comme un peuple secret qui complotait contre la France. Enfin Vichy les exclut en bloc de la nation comme si, pour reprendre les mots du commissaire aux affaires juives Xavier Vallat, ils étaient un peuple étranger au sein de la nation.

Malgré leur statut de citoyen individuel, les Juifs ont donc été cycliquement tenus pour être une collectivité sur l'existence de laquelle il n'y avait pas de consensus. Il y a de fait un peuple juif, une réalité, il faut le reconnaître, à nulle autre pareille. C'est une donnée irréductible de l'histoire et toute analyse stratégique, dont celle que je développerai dans ce texte, doit prendre ce fait comme prisme critique.

### *Une ère nouvelle*

Cependant, dès 1944, dans la Résistance, une identité qui prenait en charge de cette condition, alors synonyme de tragédie, prit son envol, avec réalisme et dignité, avec la création du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Né dans la clandestinité, depuis la base et non depuis les sommets de l'État, pour prendre la place de l'Union générale des israélites de France (UGIF), que Vichy avait imposé aux Juifs, il donna à la vie juive une dimension volontariste et représentative d'un genre inédit. Le président du CRIF était le président du Consistoire central, l'institution nouvelle s'empilant cependant sur l'ancien cadre de la vie juive.

Ce que l'on appela « le judaïsme dans la Cité » naissait alors, suivi de la création du Fonds social juif unifié (FSJU) sous l'impulsion du Joint américain et de la constitution d'une identité intellectuelle originale que l'on finit par appeler l'École juive de Paris. Un réseau d'associations lui donna sa structure. La chose passa comme une lettre à la poste. Une nouvelle France sortait des décombres, à l'aide du Plan Marshall, tout à fait différente de l'avant-guerre, par l'industrialisation, l'urbanisation, la modernisation.

C'est ce modèle--dans les vestiges duquel nous nous trouvons encore aujourd'hui--qui est devenu caduc et que le tournant des années 2000 a ruiné et précipité dans l'abîme. Il faut prendre la mesure du bouleversement. Les Juifs ont assisté avec stupéfaction à une transformation radicale du paysage environnant alors qu'ils peuvent avoir le sentiment d'être restés plus ou moins les mêmes. La marque la plus forte de ce bouleversement, bien plus que les actes antisémites, est l'accusation ou le soupçon de communautarisme qui enfle depuis le début des années 1990. Une accusation dont il faut mesurer l'extrême étrangeté car le judaïsme français, de très ancienne citoyenneté pour la majorité de ses membres, est entré en 1807 dans le pacte national et s'est réformé à cet effet avec le Sanhédrin napoléonien. Une accusation inconnue jusqu'aux débuts des années 1990, et qui est le signe évident que la communauté juive a perdu son évidence, sa normalité, en un mot sa légitimité aux yeux de l'opinion nationale qui se définit comme « républicaine ».

### *Le tournant des années 2000*

Il est très important de ne pas se tromper sur la définition de la situation actuelle. L'antisémitisme des années 2000 n'est pas une crise ponctuelle, au diapason du conflit du Proche Orient et en rapport exclusif avec la population immigrée. Il est la face émergée d'une crise bien plus profonde qui concerne, certes, immédiatement la sécurité des Juifs de France mais également l'identité juive qui s'est forgée au lendemain de la deuxième guerre mondiale. La réaction de la société française à laquelle elle donne lieu est elle aussi pleine d'enseignement et c'est elle qui compte, plus que l'antisémitisme.

Les années 2000-2005 ont fait entendre de ce point de vue un écho très troublant. J'en garde une image forte : la dénégation qui a frappé et frappe toujours la réalité de l'antisémitisme et qui équivaut à une négation, presque un déni, de l'existence des Juifs, si bien que cette existence--qui persiste concrètement ou qui se manifeste dans sa réaction à l'antisémitisme--est assimilée à une violence agressive, exception faite quand elle s'identifie aux victimes de la Shoah. S'il y a bien un consensus en France, c'est que le Juif

reconnu est le Juif de la Shoa, dans sa condition victimaire.

C'est bien l'existence *juive* qui fut l'enjeu du débat tragi-comique qui a tant préoccupé la société française au lendemain de l'assassinat d'Ilan Halimi, pour savoir s'il s'agissait d'un acte antisémite ou crapuleux, comme si le problème était de reconnaître que le Juif en lui était visé. Tous ceux qui l'affirmaient se sont vus qualifiés d'activistes, d'extrémistes. C'est d'elle aussi qu'il fut indirectement question lorsque la liste des agressions fut publiée en 2001 : au lieu de compassion, une pluie d'accusations de racisme anti-arabe et de communautarisme, et toujours d'agressivité, l'accueillit.

Tous ces phénomènes (délégitimation de la communauté, antisémitisme et déni de son existence) ne relèvent pas seulement de l'opinion ou du discours médiatique. Ils ne sont pas le fruit d'une désinformation ou d'une idéologie artificielle, mais les symptômes d'une évolution de fond qui a ébranlé les structures de la société française et européenne.

### ***Les causes globales***

Cette évolution découle de la rencontre d'un processus et d'une circonstance. Le *processus* de l'unification européenne a ébranlé les cadres de l'État-nation, qui avait donné sa structure à l'Europe et à la démocratie. La fin des frontières et la mise en tutelle de l'État par l'instance européenne ont sapé les bases de l'identité nationale, aujourd'hui empreinte d'un discrédit profond. La France vit cette crise plus intensément que les autres pays européens, au point que l'on peut parler d'une véritable dépression nationale. En effet, sa culture a toujours été centraliste : c'est l'État qui y a créé la nation. Leur ébranlement sape son existence même.

La *circonstance*, c'est la venue d'une importante population immigrée, au moment même où l'affaiblissement de l'identité française se produisait. La menace islamiste a accentué la déstructuration identitaire et politique qui se produisait en même temps que le choc démographique et a encouragé une bonne partie de l'opinion à voir dans cette immigration la véritable menace sur la continuité de la nation France.

De fait, dans cet affaiblissement général, le modèle français n'a plus été capable de s'imposer aux nouveaux venus ni de les intégrer. Et il semble que la France ait raté le coche de cette intégration, du moins pour les générations présentes. Cet ébranlement du cadre français, il faut le signaler, n'a pas été sans retombées sur la communauté juive, dont l'identité s'était forgée en s'adossant à l'identité nationale française et notamment--comment faire autrement ?--à son centralisme.

### ***Les causes spécifiques***

Mais l'évolution de la communauté juive a aussi été intrinsèque. Cela s'est produit dans les années 1980, notamment durant le deuxième septennat mitterrandien. Je la définirais en un mot : la politisation dans la politique politicienne. Le concept de « communauté juive » dans la citoyenneté aurait dû l'interdire. En effet, il ne peut y avoir de suffrage universel pour élire la représentation juive. Ce serait sortir de la démocratie. C'est le privilège de l'État. De ce point de vue, la représentativité du CRIF ne peut qu'être très limitée et modeste, reposant sur un consensus tacite et confiant, sans pouvoir reposer sur le consentement démocratique. Le CRIF est ainsi une association d'associations qui défendent quelques intérêts communs limités mais qui ne peut en aucune façon représenter ni être tenue par l'État pour représenter les Juifs qui sont des citoyens exerçant le contrôle démocratique dans le cadre d'élections où ils agissent comme individus.

Avec cette politisation, je ne fais pas seulement référence à l'épisode du vote juif lancé par le Renouveau Juif à l'époque de l'élection de Mitterrand, au début des années 1980, mais à la nouvelle stratégie politique pour laquelle ce dernier opta une fois le programme socialiste abandonné pour la politique de rigueur. La *stratégie du Front antifasciste* qu'il a alors lancée a été en effet l'occasion d'une mise à contribution de la communauté juive, d'une instrumentalisation. Le *danger Le Pen* qui en était le prétexte fut surdimensionné, voire créé de toutes pièces. La manœuvre avait pour but de pulvériser la droite en la prenant en étau avec le Front National pour la mettre en demeure de choisir la démocratie et donc rejoindre la ligne du Parti Socialiste. Les élections de 2002 ont montré que Mitterrand avait aussi projeté la pulvérisation de son propre parti, pris en étau avec l'extrême gauche.

La pulvérisation de la communauté juive et de sa légitimité fut un dommage collatéral de cette grande manœuvre destinée à assurer le pouvoir d'un homme seul. Pour accréditer cette menace, Mitterrand avait besoin en effet de rameuter les Juifs autour de lui : victimes classiques de l'antisémitisme de l'extrême droite, leur engagement devait confirmer le sérieux de la menace. Cette stratégie reposait sur la mobilisation de l'opinion. SOS Racisme fut créé à cet effet, création dans laquelle l'Union des Etudiants Juifs de France de Julien Dray, futur député socialiste, joua un très grand rôle. Elle était le signe avant-coureur autant que l'instrument de l'embrigadement des institutions et de l'opinion de la communauté.

Le slogan « Juifs = immigrés » donna la touche finale à ce paysage qui allait hanter la France pendant 20 ans. On appela à lutter contre le racisme anti-arabe au nom de la lutte contre l'antisémitisme. Outre la lutte contre Le Pen, la communauté juive, ses institutions et ses leaders devinrent les plus grands champions de cette assimilation des Juifs aux immigrés qui devait s'avérer fatale, à la fois pour la crédibilité de la menace antisémite – quand elle s'avéra réelle en 2000-2001--et pour la confusion qui porte à croire que la communauté juive est une communauté immigrée et qu'elle constitue un pouvoir politique. Il faut y rajouter le ressentiment des immigrés de la deuxième génération, les « Beurs » qui comprirent peu à peu que le Parti socialiste (PS) et les leaders juifs de SOS-Racisme les avaient floués.

Cette période vit un dérapage problématique des institutions représentatives juives dont les détenteurs crurent qu'ils avaient du pouvoir et qu'ils pouvaient s'autoriser d'eux-mêmes. La dissociation du poste de président du Consistoire central et de celui de président du CRIF en 1980 allait encourager encore plus l'excès (il y eut même, sous Jean Kahn, une tentative de pacification de la Yougoslavie sans parler auparavant, sous Henri Hajdenberg, de la délégation en grande pompe chez Arafat à Gaza !) Elle installa une conflictualité institutionnelle inédite entre grand rabbin et président du CRIF. C'était le début d'un dérapage, interne cette fois-ci, de la communauté juive qui vit l'instrumentalisation politique de sa représentativité, voire son instrumentalisation affairiste sur le plan régional : le début de sa communautarisation interne.

Ce dérapage gagna aussi le deuxième pôle de la représentation des Juifs de France : le consistoire central ou plus exactement, en l'occurrence et très significativement, le Grand rabbinat. Le judaïsme consistorial avait été un important élément de l'identité communautaire. Après la deuxième guerre mondiale, il avait permis de conserver un lien avec l'ancienne et classique légitimité républicaine qui définit la communauté en termes confessionnels tout autant qu'il avait constitué une religiosité acceptable pour une majorité de Juifs, du fait de son orientation centriste (qualifiée par les spécialistes d'« orthodoxie moderne »). C'est ce qui explique pourquoi jusqu'aux années 1980 les Juifs français n'ont pas connu la division américaine de la Synagogue en courants concurrents. La politique mise en œuvre depuis son élection par le grand rabbin actuel, Joseph Sitruk, s'écarta de

cette orientation centriste, tendant vers l'ultra-orthodoxie, ce qui contribua à miner la base doctrinale et institutionnelle de l'identité communautaire.

### *Le nouveau paysage*

Les conséquences de ces dévoiements ont dessiné les contours du paysage dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Son trait principal est la perte de légitimité de la communauté juive sur le plan national, conjuguée avec sa communautarisation : elle est accusée de communautarisme et communautarisée par ceux-là même qui l'accusent.

Face à l'immigration, la société civile s'est en effet resserrée et crispée. Au nom de la laïcité républicaine elle ne rend plus possible l'exercice de la condition communautaire. C'est la fin de ce que l'on avait appelé dans les années 1960 la « laïcité ouverte ». Pour ne pas accorder à un islam non réformé--mais pourtant institué avec le Conseil français du culte musulman (CFCM)--les facilités accordées dans les années 1960 aux vieilles religions concordataires, on a rétrogradé ces dernières à 50 ans en arrière.

Cette évolution reste extrêmement ambiguë car elle s'est accompagnée en même temps d'une politique de communautarisation de la communauté juive de France par les pouvoirs publics à tous les échelons du pouvoir, national, régional et local. La communauté juive joue une sorte de rôle stratégique dans ce jeu global. En quoi consiste-t-il ? Il découle avant tout de la comparaison permanente de la communauté juive avec la « communauté de l'immigration », c'est-à-dire la communauté arabo-musulmane. La communauté juive est devenue l'étalon et le modèle de sa condition, et c'est ce que pensent aussi les leaders musulmans, engagés ainsi dans la spirale de la jalousie et du ressentiment. D'un autre côté, cette fonction ambiguë accentue sa délégitimation et la marginalise dans la nation. De citoyenne, la communauté juive s'est vue subrepticement tenue pour étrangère ou à tout le plus récente et « immigrée » dans son propre pays, par assimilation abusive. Cette égalisation des conditions, bien qu'elle favorise la communauté immigrée, identifiée à travers elle à une communauté juive qui fait corps avec la société, défavorise les Juifs sur lesquels se reporte le malaise envers l'immigration. Ils sont en effet plus proches et surtout moins inquiétants. La xénophobie s'exerce sur le réputé « étranger » le moins fort pour ne pas s'exercer sur le plus puissant... L'envers de la discrimination positive pour les uns équivaut ainsi à une discrimination négative pour les autres.

Le concept de « tensions intercommunautaires » qui a escamoté l'antisémitisme durant les années 2001-2005 fut un bon exemple de ce tour de passe-passe. Cette formule forgée pour éviter d'accuser les immigrés d'antisémitisme implique en fait que l'agressivité et les agressions sont partagées aussi par les Juifs. Ce qui sauvegarde ainsi les uns dont on vante le pacifisme aboutit pour les Juifs à essuyer les accusations d'agressivité et de communautarisme.

La rencontre aberrante du CRIF et de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) en 2004 s'inscrit aussi tout à fait dans ce sillage. Destinée au spectacle médiatique de la pacification, elle réduisait par la bande le CRIF au rang d'une association ambiguë, qui se situe dans la mouvance des Frères Musulmans. Quelle était sa finalité sinon conférer à l'UOIF un certificat de bonne conduite publique pour l'introniser en quelque sorte socialement et accréditer un pacifisme rien moins qu'évident ? En effet, enjoint par le gouvernement de condamner la violence des émeutes, l'UOIF émettait une fatwa produisant force versets du Coran condamnant la violence. Or tous les musulmans qui lisent le Coran savent que tous les versets cités, sans exception, stigmatisent la violence des... Juifs.

Ce parallélisme a servi aussi de cadre à une gestion de la sécurité publique par la religion.

L'interreligieux s'est en effet beaucoup développé depuis dix ans et quand on regarde de près ce qui s'y fait et dit, on constate qu'il met en œuvre une façon peu républicaine et laïque de gérer par les religions la sécurité publique, c'est-à-dire, concrètement, la menace islamiste et le terrorisme qui l'accompagne. Cela est très évident dans des opérations municipales comme l'association « Marseille - Espérance », créée lors de la première guerre du Golfe. La communauté juive--et donc sa communautarisation--joue dans ce cadre-là un rôle décisif du fait notamment de l'hostilité antijuive de l'islamisme et, de la valeur symbolique de la chose juive.

Cette communautarisation des Juifs ne peut que retentir sur leur condition dans la société autant que dans le milieu juif. Dans la société civile, une exclusion symbolique très sournoise s'est mise en place qui met à l'écart au nom de la République tout ce qui dépasse, tout ce qui est en trop : trop communautaire, trop sioniste, trop religieux, etc. Ce qui relevait auparavant de la normalité devient ainsi un excès condamnable et excluant. Les Juifs réels disparaissent ainsi très moralement de la scène, de la tribune, du débat social, de la participation active à la vie publique. Mais la place n'est pas laissée vide. Quand ce n'est pas le discours islamiquement correct qui l'occupe, ce sont des Juifs en position d'accusateurs de la communauté, les « Alterjuifs »<sup>[1]</sup>, qui se voient accorder le privilège de l'adresse publique dans les médias et sur la scène publique. Le Juif fantasmatique est donc, lui, omniprésent. On aboutit ainsi à une situation paradoxale : les Juifs disparaissent de la scène tout en étant omniprésents. Cela ajoute au trouble. L'étiquetage social, culturel et identitaire qui se met en place et qui assigne certaines catégories de Juifs à la catégorie « communautaire », « trop juif » en quelque sorte, ouvre la trappe qui les voue à disparaître de la circulation ou à devenir des zombies.

Cette exclusion rampante est la conséquence de l'abandon de la communauté par les élites juives sociales. Je n'entends pas par ce terme les élites de la vie communautaire mais les membres des classes supérieures de la société qui ont les premiers invoqué leur judéité pour tirer à boulets rouges sur les pseudo-communautarisme et intégrisme juifs lors de la crise de républicanisme à laquelle avait donné lieu la première affaire du foulard en 1989, année d'un symbolique Bicentenaire de la Révolution. C'était le premier symptôme de l'évolution des mœurs, un signe incontestable de la pression idéologique ambiante obligeant à se distancier de la vie juive dont le poids devenait trop lourd à porter dans la société pour sauvegarder statut social et notabilité. Cette évolution constitue un tournant car la communauté juive n'est viable que si elle s'étage à tous les niveaux de la société civile et dans toutes les classes. C'est à cette condition qu'elle adhère en effet à la société. Un tel abandon risque pour de bon de transformer mécaniquement la communauté en ghetto, à la fois social et culturel et ébranle en tout cas son insertion dans la société nationale.

Cette situation n'est pas sans conséquences sur le plan interne communautaire et s'observe à travers un recul de la citoyenneté et de la démocratie. Sur le plan global, le CRIF se voit de plus en plus investi, par l'État cette fois ci, de la représentativité de tous les Juifs de France. Or ce n'est pas possible sauf à penser que ceux qui se sont reconnus dans la communauté juive et dans le CRIF soient devenus les otages de leur appartenance. C'est en effet par consentement tacite qu'ils lui appartiennent. Ils n'ont aucun contrôle sur cette institution qui, en tel cas, deviendrait implicitement le levier le plus puissant de leur communautarisation, c'est-à-dire de leur sortie hors de la citoyenneté. La communauté comme parc de gardiennage des Juifs les plus remuants ?

### ***Un bilan***

Un ensemble de conclusions s'imposent :

1. Le modèle d'identité juive existant est caduc. Il n'est plus porté par la société et s'est en lui-même corrompu. Il n'a pas les ressources nécessaires pour faire face à la situation.
2. L'engagement dans la vie juive qui était le fruit d'un choix volontaire et créatif est devenu un facteur de marginalisation, d'exclusion et d'inégalité.
3. La communauté juive est devenue *nolens volens* l'objet d'une instrumentalisation dans la vie politique nationale.
4. La représentativité des Juifs de France n'a plus aucun fondement réel et, en vérité, n'a plus de latitude d'action. Le seule rôle que l'État lui dévolue est celui de l'apaisement et de la conciliation, de la lutte contre le racisme. La Licra y suffirait. Par contre le pouvoir imaginaire que l'on prête au CRIF a, lui, des effets de malentendus profonds.
5. La communauté juive devient peu à peu un isolat dans la société qui la sort de la vie collective et la ghettoïse. Ce n'était pas là sa vocation.

Il va de soi que les réponses à ces questions dépendent de l'évolution des choses. La communauté juive ne maîtrise rien car de puissantes logiques sociopolitiques sont à l'œuvre. Elle ne peut exister sans l'assentiment de la société ni en dehors d'elle.

On peut, toujours en fonction des logiques à l'œuvre, s'essayer à envisager les scénarios possibles. Ils combinent les deux données les plus importantes que nous avons mentionnées :

- le recul de l'État nation et de l'identité nationale
- le choc démographique

La combinaison de ces deux éléments donne quatre scénarios possibles :

1. Le modèle républicain est réaffirmé avec force et l'immigration l'accepte.
2. Le modèle républicain est réaffirmé avec force et l'immigration ne l'accepte pas, tandis que le fondamentalisme prend le dessus en son sein et que la xénophobie progresse.
3. Le modèle républicain connaît une mutation révolutionnaire : fin du centralisme et installation du multiculturalisme. L'immigration devient une minorité quasi nationale dans une Europe des peuples. Le problème national n'existe plus car ce niveau saute.
4. Rien ne change et la situation se détériore. La communauté juive se démantèle sous des chocs répétés.

Face à ces quatre éventualités, la communauté juive n'a qu'une alternative : s'adapter ou résister.

Si les chances de futur sont le critère de la décision, le quatrième scénario est totalement négatif : non seulement la délégitimation de la communauté s'approfondira mais encore l'insécurité des individus s'aggravera. Restent les trois autres scénarios. Ils ne sont pas reluisants pour la continuité de l'identité communautaire.

Dans le cas *du premier scénario*, la réaffirmation d'un modèle républicain pur et dur, pour lequel les juifs militent tous aujourd'hui, condamnera la communauté juive à la disparition car sa continuité deviendra un obstacle symbolique majeur pour la fusion nationale. Les Juifs par excellence devront donner l'exemple en sabordant la communauté juive. L'alternative sera : la disparition de la communauté ou sa transformation en ghetto. Déjà fuse l'accusation de repli communautaire ! Un tel scénario semble cependant impossible car le processus européen, même en panne, reste à l'œuvre, et il ne faut pas l'écarter.

Dans le cas *du deuxième scénario*, celui d'un statu quo du modèle républicain mais d'une dérive de la communauté de l'immigration vers le séparatisme, la situation ne peut que se détériorer pour les Juifs. Le noyau communautaire se maintiendra mais restera le foyer de grandes tensions et de dérapages. Tel un bateau sans gouvernail, il pourra se briser sur les éléments déchainés. Les Juifs s'en éloigneront, n'y resteront que ceux qui n'ont pas le choix de s'en distancier pour toutes sortes de raisons. C'est déjà le cas. La communauté deviendra trop lourde à porter pour les individus.

Dans le cas *du troisième scénario*, la mutation du modèle républicain dans le cadre d'un fédéralisme européen, la communauté juive tendra à devenir de plus en plus une minorité ethnique qui risquera la marginalisation face à des minorités plus puissantes qu'elle.

Le recul de l'État comme arbitre et garant de l'égalité des droits des individus représentera pour elle un déclin de l'égalité citoyenne. Ceci est déjà à l'œuvre dans la politique partisane. C'est cela que montrait avec force le fameux rapport de Pascal Boniface au Parti Socialiste.

Les Juifs de France se retrouvent donc à un carrefour du destin où il leur faut choisir une direction, une orientation. Il y a effectivement un choix à faire. La situation actuelle est transitoire et l'histoire va forcément favoriser un scénario ou l'autre, ou en inventer un autre. Ne pas choisir c'est aussi choisir une voie.

Qu'est-ce qui est en jeu ? La continuité de l'identité communautaire juive qui ne peut que disparaître, se décomposer ou connaître une mutation pour l'instant peu prévisible au regard des forces en présence en son sein. La valeur à laquelle se réfère cette identité est le lien signifiant au peuple juif. C'est plus qu'une valeur qu'elle incarne, cependant. C'est en effet une donnée stratégique irréductible qu'il faut prendre en compte si l'on veut éviter de s'engouffrer dans une impasse.

L'évaluation des futurs possibles doit donc porter sur la capacité de l'environnement à intégrer cette dimension en lui reconnaissant une légitimité. Tel est en effet le problème car il est fort possible que la société française ne le puisse pas, voire ne le doive pas, du fait du choc démographique, des défis auxquels elle est confrontée et de ses erreurs politiques. La France elle-même est confrontée à un tel choix : renforcer son identité nationale et le centralisme ou se décomposer. Il semble qu'elle n'ait pas de modèle de rechange à ce qu'elle est depuis des siècles.

Il est significatif que les trois plus importants candidats à la présidence en avril 2007 incarnent les options des scénarios que nous avons envisagés et s'avèrent incapables d'ouvrir d'autres voies. La socialiste Ségolène Royal tend manifestement vers le troisième scénario. Nicolas Sarkozy oscille entre le renforcement du centralisme républicain et le modèle communautariste multi-culturaliste. Il tendait très clairement vers ce dernier avant la campagne. Le fait qu'il rassemble une partie importante des intentions de vote montre très bien que son ambivalence permet de ratisser large dans l'électorat. Bayrou, le candidat centriste ne pourra que renforcer le modèle républicain. La controverse sur l'identité nationale et l'immigration qui a occupé la scène pendant une bonne partie de la campagne démontre ces orientations. Quant à Le Pen, il sera républicain aussi mais dans un sens autoritaire et nationaliste et non plus « civique ».

### ***Le critère du choix***

Ce sur quoi il est important de statuer c'est s'il convient de renoncer à la dimension collective de la condition juive (et donc au thème « communautaire » de l'identification), ou s'il est possible de réajuster ses caractéristiques principales à la nouvelle configuration

politique et idéologique.

L'histoire contemporaine nous donne une leçon. L'identité juive s'était reconstituée aux lendemains de la guerre sur les acquis de l'assomption du peuple juif à la fois dans l'invention de l'identité communautaire et du lien à Israël qui incarna alors la version positive et pleine d'espérance de la condition de *peuple* des Juifs, tragiquement révélée dans la Shoa. La négation de la dimension collective de l'identité juive s'était avérée rétroactivement un choix catastrophique car cette dimension ne disparaît jamais et finit, quand elle n'est pas assumée, par revenir comme un boomerang pour détruire les individus, y compris ceux qui avaient cru la fuir.

C'est de ne pas assumer le fait qu'il y a un peuple juif--qui est le terme par lequel je désigne ce destin collectif--que le judaïsme de l'Émancipation a été détruit dans la Shoa. C'est de l'assumer que la vie juive a retrouvé une dignité et la force de se reconstruire au sortir de la Shoa. C'est ce qui est en jeu aujourd'hui, pour l'instant potentiellement et symboliquement. Qui sait ce que le pourrissement de ce problème pourrait produire dans le futur. La délégitimation de l'État d'Israël, manifeste dans des courants idéologiques puissants, est un symptôme de la délégitimation d'un *peuple* juif. Elle va d'ailleurs de pair dans le discours dominant avec la condamnation du « communautarisme » juif.

Le débat sur l'avenir des Juifs de France est ouvert et il peut l'être avec confiance car les Juifs ont le choix. Il ne fait pas de doute que cette question s'inscrit aussi dans une question plus vaste : l'avenir de l'identité de la France.

---

## NOTES

[1] Cf *Controverses* n° 4, hiver 2007, Éditions de l'Éclat.

---

### À propos de l'auteur

Shmuel Trigano est professeur (sociologie de la politique et de la religion) à l'Université de Paris X-Nanterre. Il est le directeur-fondateur du Collège des Études Juives de l'Alliance Israélite Universelle, de *Pardès*, revue européenne d'études et de culture juives, et de *Controverses*, revue d'idées. Il est président de l'Observatoire du monde juif, et a publié 17 livres dont *Le futur des Juifs de France* (Paris 2006).

---

© Covenant - Global Jewish Magazine 2007

### Covenant - Global Jewish Magazine

Interdisciplinary Center (IDC) Herzliya - P.O. Box 167, Herzliya, 46150, Israel  
 Email: covenant@idc.ac.il - Phone: + 972-9-960-2736 - Fax: + 972-9-952-7236

© 2007 All rights reserved